

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 20 février 2017 à 19h30

Absent excusé : S. Bernard (pouvoir à N. Hamel).

Absent : J. Klos

Secrétaire : H. de Vaumas

1) Compte Rendu du Conseil du 18 janvier 2017.

Après lecture, ce Compte Rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) Délibérations

21.- Travaux dans le cimetière. Le Conseil approuve une ouverture de crédit sur le budget investissement 2017 d'un montant de 5 682,96 € TTC pour le règlement de la facture Botta concernant la reprise de treize concessions abandonnées.

22.- Réhabilitation du Foyer. Le Conseil accepte le projet de réfection de la toiture et de l'électricité du Foyer pour une somme totale de 29 900 € HT, et charge Mr le Maire de demander les subventions à l'Etat et à la Région.

23.- PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Nous décidons de refuser le transfert à la CCCVT de la compétence commune à l'urbanisme

3) Informations générales et questions diverses.

- La chorale de Villefargeau se produira à nouveau à l'église de Rouvray le vendredi 23 juin. L'autorisation sera demandée à Mr le Curé.

- Le débroussaillage des chemins près des conteneurs a commencé le samedi 18 février. Il sera poursuivi le 25 et au-delà. Bienvenue à tous les volontaires.

- Entretien des bords de chemins au broyeur et à l'épareuse : nous retenons la proposition de F. Dabkowski, bien plus avantageuse que la prestation de la Communauté de Communes.

- Toiture du garage du logement place de la Liberté : les travaux de réfection ont été commandés à l'entreprise Vaucouleur. Ils doivent intervenir avant l'emménagement des nouveaux locataires le 1^{er} avril.

- Réseau de gaz naturel : GRDF étudie la demande pour la prolongation du réseau dans la rue Cognat, au-delà de la maison de M & Mme Papa.

- Le Comité des Fêtes demande à la Mairie l'autorisation de stocker dans le local attenant au Foyer, à la suite des cambriolages et vandalismes dont ils ont été victimes à plusieurs reprises. Le Conseil se donne un temps de réflexion avant de répondre.

- CCCVT : Mr Berthollet a été nommé à la commission finances et Mme Reltienne à la Commission Travaux et Assainissements.

- Recensement de la population de Rouvray : avant la publication des résultats officiels, nous constatons une diminution de quelques 20 habitants entre 2012 (401 habitants) et 2017.

- Rencontre des gendarmes de la communauté de brigade de Seignelay avec les élus : présentation du bilan annuel de la délinquance et de la sécurité routière. La brigade est dotée de moyens pour faire face à une éventuelle attaque terroriste.

- Réception avec le SDEY des deux premiers lampadaires LED remplaçant les lampes néon hors service au début de la rue Marcot.

- La réunion annuelle de la commission communale des impôts directs aura lieu le 9 mars 2017.

- CCCVT : changement de fiscalité. La fiscalité unique en vigueur à la C C Cure et Yonne est étendue à la nouvelle communauté : la cotisation des entreprises et l'ancienne part départementale de la Taxe d'habitation reviendront à la CCCVT qui reversera annuellement le montant calculé en 2017 (impôts figés pour la commune mais pas pour la CCCVT !).

La séance est levée à 21 h 20

Le Maire